



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 95467

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le lancement par l'INPES du programme local et national de promotion de l'activité physique intitulé « bouger 30 minutes par jour, c'est facile ! ». Elle constate que ce programme est quasi exclusivement réservé aux citadins dont le manque d'activités physiques est sans cesse dénoncé par les autorités médicales. Toutefois, cette campagne de communication ne prend pas en compte nos très nombreux concitoyens qui vivent en zone rurale. Ces actions de communication, au travers des visuels mis en place, ne proposent pas de visuels susceptibles d'attirer l'attention des habitants des zones rurales qui sont également concernées par ces recommandations. Elle lui demande de lui indiquer quelles actions vont être mises en place afin de permettre un bénéfice au niveau national de ces consignes favorisant une meilleure santé publique.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95467

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13313

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)